

“ Lecture de *The Tragedy of Chabot* de George Chapman (1639): De la fixité au recentrement ”

Gilles BERTHEAU (Université de Versailles - Saint-Quentin)
et Christine SUKIC (Université de Bourgogne)

1. Présentation générale. Les sources. (Christine SUKIC)

The Tragedy of Chabot est une pièce typiquement chapmanienne. Pourtant, on a, dans le passé, émis des doutes sur l’auteur véritable de cette tragédie. En effet, la première édition date de 1639, soit cinq ans après la mort de Chapman. Sur la page de titre apparaît le nom de deux auteurs: George Chapman et James Shirley. De plus, dans le Registre des Libraires, seul le nom de Shirley a été enregistré en 1638¹. L’opinion la plus répandue aujourd’hui est que Chapman est l’auteur principal de la pièce, et que Shirley a collaboré à son écriture, ou bien qu’il en a révisé certains passages, seul ou avec Chapman. Plusieurs études précises du texte ont montré que la pièce était généralement conforme au style et à l’écriture de Chapman².

Ce qui est typiquement chapmanien dans cette pièce, c’est tout d’abord le sujet de la pièce, que Chapman a puisé, comme pour trois autres de ses tragédies, dans l’histoire de France. Si Chapman, plus qu’aucun autre dramaturge, a utilisé le “ sujet français ”, c’était peut-être pour se donner plus de distance par rapport à des questions plus directement anglaises. Il ne lui aurait sans doute pas été facile de mettre en scène de telles situations politiques dans un contexte anglais. Ici, l’action est centrée autour de Philippe de Chabot (1480-1543), compagnon d’enfance de François I^{er} qui fut, à l’avènement de ce dernier, promu au commandement d’une compagnie des ordonnances puis fait, en 1517, Gentilhomme de la Chambre du

¹ “ Entred for their Copie under the hands of Master Wykes and Master Rothwell warden a Booke called PHILIPP CHALBOTT Admirall of France and *the Ball*. by James Shirley ”, in *A Transcript of the Registers of the Company of Stationers of London; 1554-1640*, éd. Edward Arber, IV, Londres, 1877, p. 415, cité par G. Blakemore Evans, in *The Plays of George Chapman. The Tragedies*, éd. Allan Holaday (Cambridge, D. S. Brewer, 1987), p. 617.

²À ce sujet, voir G. Blakemore Evans, *ibid.*, p. 617-625.

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

roi. Ses faits d’armes lui valurent le gouvernement du Valois et de la Bourgogne, ainsi que la charge d’amiral. Comblé de biens, d’honneurs et de charges, Chabot se perdit pourtant en prenant part à la lutte qui opposait la faction de la duchesse d’Étampes, maîtresse du roi, qu’il soutenait, et celle de Diane de Poitiers, maîtresse du dauphin. Le puissant chancelier Guillaume Poyet s’unit avec le duc de Montmorency, connétable depuis 1536 pour se débarrasser de ce Chabot trop puissant. En 1540, Montmorency montra au roi des comptes compromettants pour la gestion de Chabot. En février 1541, après un procès, Chabot fut condamné à une amende énorme, à la confiscation de ses biens, et au bannissement. Mais sa disgrâce dura à peine un an: il fut en effet gracié par le roi et rappelé auprès de lui dès mars 1542. On a prétendu que la réhabilitation de Chabot était due à la duchesse d’Étampes, ou à sa jeune épouse, que l’on disait fort belle. Montmorency tomba à son tour en disgrâce, de même que Poyet, qui fut arrêté en 1542 et condamné à une amende relativement douce. On murmura que le procès ne fut entamé que pour laver la mémoire de Chabot. Celui-ci reparut comme chef de gouvernement mais mourut le 1^{er} juin 1543, et eut droit à des obsèques solennelles³.

Il semble que la source principale de Chapman pour cette pièce ait été l’édition élargie des *Recherches de la France* d’Etienne Pasquier, publiée en 1611⁴. Mais Chapman a considérablement embelli le portrait de Chabot, en en faisant un héros seul, ou presque, contre tous. On a parfois avancé – et Jean Jacquot partageait cette opinion — que Chapman, pour l’écriture de cette pièce, s’était inspiré de l’histoire de Robert Carr, comte de Somerset, son bienfaiteur et ami, favori de Jacques I^{er}, tombé en disgrâce en 1613⁵. Selon cette hypothèse, Montmorency serait George Villiers, le duc de Buckingham, et le Chancelier serait Bacon. En tous les cas, le comte de Somerset était bien l’un des héros personnels

³ On trouvera tous les détails de cette affaire dans Ernest Lavisse, *Histoire de France illustrée depuis les origines jusqu’à la Révolution*, tome V, Paris, Hachette, 1911, première partie, p. 202-203, deuxième partie, p. 99-102.

⁴ *Les Recherches de la France, revouës et augmentées de quatre livres. Augmentées par l’auteur ... de dix Chapitres entiers, etc*, Paris, L. Sonnius, 1611.

⁵ “ Chapman a considérablement modifié le récit de Pasquier, afin de faire de la pièce un plaidoyer en faveur de Somerset. (...) ” (Jean Jacquot, *George Chapman (1559-1634), sa vie, sa poésie, son théâtre, sa pensée*, Paris, Belles Lettres, 1951, p. 31). Voir également Norma D. Solve, *Stuart Politics in Chapman’s “Tragedy of Chabot”*, Ann Arbor, University of Michigan Publications, 1928, et Matthew Wikander, *The Play of Truth and State. Historical Drama from Shakespeare to Brecht*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1986, p. 62. On pourra consulter aussi le récent ouvrage d’Alastair Bellany, *The Politics of Court Scandal: News Culture and the Overbury Affair, 1603-1660*, Cambridge University Press, 2002.

Gilles Bertheau et Christine Sukic

de Chapman⁶, au même titre que le comte d'Essex ou que Sir Walter Raleigh, héros dont la vraie noblesse ne pouvait survivre dans l'environnement corrompu de la cour, où cette noblesse n'est plus que grandeur sociale.

Jusqu'à l'acte III, les personnages de la pièce se divisent en deux camps, soit, d'un côté, Chabot, son épouse, son beau-père et son serviteur Allègre; et de l'autre, Montmorency et ses prétendus amis ou plutôt tentateurs, à savoir le Chancelier Poyet et le Trésorier, aidés de la reine. Au centre de cette division se trouve le roi François I^{er}. À partir de l'acte III, se produisent des passages d'un camp à un autre, qui aboutissent à l'acte V à une recomposition de ce schéma: Chabot se trouve, selon la formule d'Allègre, seul contre tous, "One against all the world" (II. 2. 58)⁷. Au tout début de la pièce, deux gentilshommes, Allègre et Asall, décrivent la rivalité qui oppose les deux favoris du roi: l'amiral Chabot, qui se place en défenseur absolu de la justice, et le connétable Montmorency, soutenu par les conseillers du roi. Mais l'arrivée sur scène de Chabot et du connétable se tenant par la main indique leur réconciliation, voulue par le roi. Dès que Chabot a le dos tourné, les amis de Montmorency exercent sur lui une pression pour le forcer à agir contre Chabot afin de l'éclipser définitivement (acte I, scène 2). Au moment où Chabot réaffirme à son beau-père sa réconciliation avec Montmorency, on lui apporte un acte royal préparé par le connétable et déjà signé de la main du roi. Persuadé de l'injustice flagrante de cet acte royal, Chabot, de rage, le déchire⁸ (acte II, scène 1). La reine reproche alors au roi sa faiblesse envers Chabot, en évoquant une profanation de la majesté royale. Mais on comprend que la reine est surtout

⁶ Le comte de Somerset apparaît comme dédicataire des œuvres suivantes de Chapman: *Andromeda Liberata* (1614), *The Odysseys of Homer* (1615), *Pro Vere, Autumni Lachrymae* (1622), et *The Crowne of all Homers Workes* (1624). Bien que Somerset fût accusé du meurtre de Sir Thomas Overbury en 1613, et demeurât à la Tour de Londres jusqu'en 1622, Chapman lui resta fidèle. Dans sa dédicace à *Pro Vere, Autumni Lachrymae*, il salue le comte après sa libération, en mettant en avant la vertu de cet homme désormais retiré sur ses terres: "All lest Good, That but onely aymes at Great, / I know (best Earle) may boldly make retreat / To your Retreat, from this Worlds open Ill" (*Poems*, éd. Phyllis B. Bartlett, Londres, Oxford University Press, New York, The Modern Languages Association of America, General Series XII, 1941, p. 339). Cette opposition entre grandeur sociale et vertu, de même que l'utilisation du lieu commun de la dégénérescence du monde, rapproche immanquablement Somerset de Chabot dans le portrait qu'en fait Chapman.

⁷ Toutes les citations de cet essai sont tirées de l'édition de G. Blakemore Evans, in *The Plays of George Chapman: The Tragedies*, éd. Allan Holaday, Cambridge: D. S. Brewer, 1987.

⁸ Le grément d'un navire marchand français a été saisi en Espagne pour compenser la saisie par les Français d'un navire espagnol avant l'alliance entre les deux pays. Devant cette injustice, le marchand français saisit à son tour la cargaison d'un navire espagnol et, à son retour en France, cette cargaison lui est confisquée. Il en revendique la prise, mais les Espagnols veulent la récupérer. L'acte royal leur restitue cette cargaison, en plus du grément du navire français en Espagne.

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

jalouse de l'épouse de Chabot, et que c'est pour cette raison qu'elle veut la perte de l'amiral. On sait aussi qu'elle est complice du Trésorier et du Chancelier dans cette affaire que le Chancelier nomme “our great worke” (II. 1. 49), métaphore alchimique que Chapman affectionne pour décrire le travail des “politiques”. Pour l'instant, le roi ne semble pas vouloir se laisser influencer par ses conseillers. On assiste à une confrontation entre Chabot et Montmorency, qui montre clairement que la réconciliation entre les deux hommes est désormais oubliée (acte II, scène 3). Chabot affirme au roi qu'il ne changera pas d'avis et qu'il agit par amour de la justice et pour le bien du roi. Le roi, ne comprenant pas ce discours, décide de soumettre l'orgueilleux Chabot à un procès (acte III, scène 1). Avant le procès, on apprend qu'Allègre a subi la torture. L'épouse de Chabot, soutenue par son père – bien qu'il la juge trop passionnée –, s'oppose à la reine qui, d'abord hargneuse et cruelle, se laisse finalement attendrir. De même, Montmorency est pris de remords. Ils décident tous deux d'aller plaider la cause de Chabot auprès du roi (acte III, scène 2). Le procès de Chabot est en fait une parodie de procès. L'effritement de l'État semble être à son comble: le réquisitoire du Procureur est en prose, et cette logorrhée en prose, vide de sens contraste avec le “blank verse” que Chapman a conservé pour Chabot, qui commence sa défense par l'ironique: “I shall, and briefly (...)” (III. 2. 168). Aucun délit ou crime ne semble pouvoir être imputé à l'Amiral. Mais le Chancelier, inspiré par Satan⁹, menace les juges, forcés de condamner Chabot à la peine capitale pour haute trahison (acte IV, scène 1). La reine, Montmorency, l'épouse de Chabot et son père demandent au roi d'accorder son pardon à Chabot. Le roi, quelque peu étonné par la condamnation de son favori, se laisse fléchir et pardonne à Chabot qu'on amène devant lui. Se produit alors un coup de théâtre: Chabot refuse le pardon du roi car, se sachant innocent, il n'a que faire d'un pardon. Après enquête, le roi découvre l'iniquité du jugement et fait arrêter le Chancelier. À la fin de cet acte IV, on pourrait penser que l'action est terminée, mais c'est à l'acte V que Chapman parachève le personnage de Chabot. Au cours cet acte étonnant, les amis de Chabot – son beau-père, ainsi que le roi et la reine – s'inquiètent de l'état de santé de l'amiral, très affaibli par cette affaire. La scène 2 est une nouvelle scène de procès, celui du Chancelier. L'impression de procès truqué est la même qu'à l'acte IV, même si l'on sait que le Chancelier, repentant désormais, est coupable. Ses amis se sont détournés de lui et il est condamné à la prison à perpétuité. Dans la dernière scène de la pièce, Chabot est chez lui, en robe de chambre. Il reçoit la visite d'Allègre, très diminué physiquement en raison de la torture qu'il a subie. Puis Chabot, entouré de son épouse, de Montmorency et de la reine, reçoit la visite du roi. Il s'agenouille devant

⁹ Le vers 255 semble être une allusion au *Doctor Faustus* de Marlowe.

Gilles Bertheau et Christine Sukic

lui pour plaider la cause d'Allègre qui est nommé Secrétaire, puis celle du Chancelier qui est gracié. Une amnistie générale est d'ailleurs prononcée par le roi. Puis Chabot s'agenouille de nouveau pour remercier le roi, et meurt. Le roi conclut la pièce.

2. La gloire en trompe-l'œil de l'amiral Chabot (Christine SUKIC).

Dès le début de la pièce, Chabot est un personnage en trompe-l'œil, dont il est difficile de connaître la vraie nature. En effet, les regards qui se portent sur lui sont contradictoires, Asall se demandant si Chabot est véritablement sincère, alors qu'Allègre entreprend de défendre sa vertu. Mais le portrait qu'il fait de Chabot, homme inflexible dans son amour de la justice, apparaît déformé par l'utilisation d'une métaphore anamorphotique dans cette première scène (I. 1. 69-80), qui annonce la pièce tout entière¹⁰. La véritable nature de Chabot est inaccessible à ceux qui ne lui jettent que des regards partiels ("laterall, or partiall glances", I. 1. 74) et qui ne voient alors en lui qu'un homme pétri de vices: "weake, unjust / Bloody, and monstrous" (I. 1. 75-76). C'est ce qui semble arriver dans la pièce, alors que la faction de Montmorency cherche à donner de Chabot l'image d'un homme corrompu. La vertu de Chabot, ainsi qu'Asall l'explique dans cette première scène, ne pourra être perçue que d'un regard clair et fixe ("free and fast", I. 1. 76). Ainsi, en l'examinant de face, et non de côté, on pourra accéder à la vérité de ce personnage: "by the right laid line / Of truth, he truly, will all stiles deserve / Of wise, just, good" (I. 1. 78-80). Ceci mis au point, on comprendra que ce qui nous est montré dans la pièce n'est pas toujours à prendre au pied de la lettre, et que l'extérieur et l'intérieur des êtres et des choses ne correspondent pas forcément. Aussi, lorsque Chabot et Montmorency apparaissent main dans la main dans cette première scène, pour preuve de leur réconciliation et en gage de paix, nous savons que nous ne pouvons nous fier à cette image. La pièce semble ainsi dessiner un portrait de Chabot fait d'une série d'apparences extérieures, qui seront autant de "portraits latéraux", donc d'images perverties.

¹⁰ Sur l'utilisation de l'anamorphose dans cette pièce et d'autres œuvres de Chapman et de ses contemporains, voir Fernand Halryn, "Le thème de l'anamorphose", in *La Métamorphose dans la poésie baroque française et anglaise. Variations et résurgences*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, Paris, Jean-Michel Place, 1980, p. 9-19.

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

En l’absence de Chabot, le début de la pièce annonce la nécessité d’une fixité – fixité du portrait que reflèterait la fixité de Chabot dans son amour de la justice –, mais cette fixité a déjà été contredite par le lieu commun de la dégénérescence du temps présent: “this vile degenerate age” (I. 1. 16). Ainsi, le temps ne peut rien contre la fixité de la vertu, et le monde apparaît dans une image inversée: “even Vertues are made crimes” (I. 1. 29). Chabot, personnage fixe, ne peut rien contre le mouvement du temps représenté par les agissements des machiavels, véritable armée en marche, “An army of state warriors” (I. 2. 21). L’abondance de métaphores aquatiques vient renforcer l’impression d’instabilité. Les machiavels provoquent de dangereux courants, et recommandent à Montmorency de ne pas demeurer comme une eau stagnante: “a dull and standing lake / That settles, putrifies, and chokes with muddle” (I. 1. 196). Ainsi pour eux, la stagnation est associée à la boue et à la putréfaction, tandis que le fleuve en mouvement représente la force et la vitalité:

But like a river gushing from the head,
That windes through the undervales, what checkes ore [flowing
Gets strength still of his course,
Till with the Ocean meeting, even with him
In sway, and title, his brave billowes move. (I. 1. 198-202)

Chabot, au contraire, pense échapper à la mutabilité en demeurant dans la fixité de la vertu. Comme un autre héros chapmanien, Bussy D’Amboise, il pense pouvoir se tenir à l’écart du vice à la cour en ne se mêlant pas à la corruption. En revanche, son beau-père est persuadé du contraire et recommande à son gendre de se retirer de la cour: “you should leave the Court” (I. 2. 7). Il a lui-même choisi de vivre à l’écart du monde (“I wonnot meddle / With any thing of State”, I. 2. 121-122) plutôt que dans une cour en décomposition dont il ne cesse de dénoncer la futilité.

C’est parce qu’il se voit comme l’incarnation de la vertu que Chabot pense être à l’abri de la corruption. Sa fixité et son assurance effraient, tant elles sont incommensurables: “And Ile endure the chance, the dice being square, / Repos’d in dreadlesse confidence, and conscience” (II. 3. 112-113). Il est finalement le seul à se voir d’un regard clair et immobile et, seul contre tous, il est en porte-à-faux avec son entourage et en devient monstrueux. Par le “regard latéral” qu’elle porte sur lui, la reine le voit, comme elle le dit au roi, comme un profanateur de la fonction royale; “shall the sacred name of king, / A word to make your nation bow and tremble, / Be thus profan’d?” (II. 1. 12-14). Quant au roi, il perçoit l’entêtement de Chabot comme une insolence (II. 3. 180), puis comme une révolte, que le Chancelier a tôt fait de transformer en une ignoble trahison (“the foulest

Gilles Bertheau et Christine Sukic

treason ”, II. 3. 220). La monstruosité de Chabot se manifeste aussi par sa passion. Dès le début de la pièce, elle est évoquée par Allègre: “His bloude boyles over, and his heart even cracks / At the injustice ” (I. 1. 44-45). Cette passion est une anomalie aux yeux des courtisans. Le Chancelier Poyet décrit Chabot comme une maladie dont le roi serait affecté et qu’il se propose de guérir lui-même: “that disease, / About your neck growne ” (II. 3. 218-219). La passion de Chabot est une humeur maligne, car une attitude passionnelle vis-à-vis de la justice est anormale à la cour. On note d’ailleurs qu’il y a quelque contradiction à vouloir demeurer fixe dans la passion, qui est toujours en mouvement. Par le déchaînement de cette passion, Chabot apparaît comme un personnage disproportionné. Il devient géant: “A Colossus, / And can stride from one Province to another ” (II. 1. 38-39). L’image est d’ailleurs réutilisée par le roi: “Poore, and a Colossus ” (IV. 1. 17).

Chabot, seul regard fixe sur soi dans ce contexte de dissolution et de corruption, est le seul à pouvoir mettre en scène son apothéose, en particulier à l’acte V. Comme Bussy D’Amboise, il met un point d’honneur à regarder son destin en face au moment de la mort:

He shewes a fortitude, he will move; and walke
 He sayes while his own strength or others can
 Support him, wishing he might stand and looke
 His destiny in the face at the last summons. (V. 1. 37-30)

Chabot va trouver la réalisation de son individualité et de sa permanence dans le martyr, qui est à la fois déni et affirmation de soi. Il dit son nom avant de mourir, et c’est d’ailleurs le dernier mot qu’il prononce: “May all you trust have no lesse faith then Chabot ” (V. 3. 201). Auparavant, il s’est déjà nommé: “let not the story of Philip Chabot read hereafter draw / A teare from any family ” (V. 3. 192-94). Sa mort n’est pas la simple disparition de sa personne, mais une véritable glorification du héros. Elle est le garant de la fixité éternelle du héros. Il évoque la survivance de son nom, et écrit sa gloire à venir. Chabot mort, les autres personnages inaugurent le culte dont il va être l’objet:

O Chabot that shall boast as many monuments
 As there be hearts in France, which as they grow,
 Shall with more love enshrine thee. (V. 3. 223-25).

Il va, comme Polyeucte, non pas “à la mort ” mais “à la gloire ”. La croyance en la justice, pour Chabot, est un pouvoir absolu supérieur à celui du prince: “Myself am nothing ” (II. 3. 14-15). En niant sa propre personne, il fait preuve

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

d'intransigeance héroïque, mais c'est pour fixer son être dans l'éternité. Cette intransigeance lui fait oublier la peur de la mort, comme un guerrier: “Death is the life of good men” (II. 2. 64). Il affirme sa liberté triomphante – comme Polyeucte encore qui dit: “Je le ferais encor, si c'était à refaire” – et affirme sa maîtrise absolue, seul contre tous: “My enemies, and the worlde” (II. 3. 42), comme il le dit lui-même. Il apparaît aussi comme un héros à la guerre pour qui la vie des soldats n'est qu'un instrument de sa propre gloire. Il ne craint pas, par exemple, de mettre en danger la vie d'Allègre, qui subit, avec la torture, l'absolutisme de Chabot autant que celui du roi. Il y a d'ailleurs sûrement de l'ironie de la part de Chapman lorsque Chabot, s'adressant à Allègre qui peut à peine marcher, plaint le sort du Chancelier qui vient d'être condamné: “Poore gentleman” (V. 3. 73). Enfin, Chabot est un héros magnanime dans la dernière scène, demandant au roi comme dernier souhait le pardon du Chancelier, son ennemi (V. 3. 194-97). Cela aussi participe de la construction de son être. La gloire de Chabot est préparée par les autres personnages qui s'inquiètent de sa santé. Elle est parachevée par sa mort qui suit immédiatement. Maître de lui comme de l'univers (“my will, my will being just”, II. 3. 77), il occupe, dans la dernière scène, une position centrale: il est chez lui et reçoit la visite des autres personnages. Ayant pris possession des lieux, il va et vient à sa guise et tient à le montrer: “See, I can walke” (V. 3. 70). Il sort avant de réapparaître quelques vers plus loin, se mettant véritablement en scène. Sa disparition est finalement une fausse sortie, car il revient en scène pour ériger les monuments à sa gloire évoqués par le roi:

O Chabot that shall boast as many monuments
As there be hearts in France. (V. 3. 223-24).

Dans cette dernière scène de la pièce, Chabot a enfin atteint à la fixité d'une statue, conforme à l'imposant monument funéraire qui avait été élevé à la mémoire de l'amiral dans l'Église des Célestins, et dont il ne reste que la statue, conservée désormais au Louvre¹¹.

¹¹ On peut voir une partie de ce monument sur le site internet du musée du Louvre, à l'adresse suivante : <http://www.louvre.fr/francais/collec/sculp/mr1579/scu_f.htm>

3. Le décentrement symbolique dans *The Tragedy of Chabot*.

Comme l'a souligné Christine Sukic, la fixité est l'un des traits essentiels du personnage de Chabot, souligné d'emblée par Allègre, son serviteur, qui déclare : "What man was ever fixt ith'Sphere of honour, / And precious to his Sovereigne, whose actions (...)". (I. 1. 23-24). Montmorancy, au contraire, suit les jugements d'autrui sans discernement.

C'est donc autour de Chabot que la pièce s'articule et que les autres personnages se définissent, en premier lieu François, le roi. À tel point que Chapman met en scène un déplacement symbolique d'autorité de l'amiral au roi. Le procès extraordinaire que François fait subir à Chabot¹² inflige à celui-ci une telle humiliation qu'il finit par en mourir. Chapman rejoue ici le thème de la blessure déjà développé dans *Byron*, mais cette fois sur un plan moral plutôt que physique.

Après le procès, après le pardon théâtral et calculé du roi, Chabot est un homme atteint dans son honneur et, finalement, dans sa chair¹³. En deux scènes (V, 1 et V, 3), Chapman illustre d'une manière spectaculaire les conséquences de la fixité de l'amiral: un peu comme un aimant, il attire à lui les fonctions et les pouvoirs traditionnellement associés à la figure du souverain. Tout commence à l'annonce de sa maladie de cœur (V, 1, 1), que le beau-père de Chabot attribue à la dureté du roi: "Some apprehension of the Kings unkindnesse (...) / is ground of his / Sad change, the greatest soules are thus oft wounded" (V, 1, 5; 7-8). La maladie est en fait une blessure à l'âme infligée par le roi, dont le pardon n'a pas guéri l'amiral: "You drest his wounds I must confesse, but made / No cure, they bleede afresh", dit le beau-père à Francis (V, 1, 76-77). Les pansements ne suffisent plus, il faut le secours de la chirurgie: "He is in danger, and doth want new surgerie" (V, 1, 79). Ce que le roi propose alors est un remède miraculeux: "If this / Be all, Ile cure him: Kings retaine / more Balsome in their soule then hurt in anger" (V, 1, 87-89). Il ne s'agit, ni plus ni moins, que du toucher miraculeux des rois thaumaturges médiévaux, réexploité par Chapman d'un point de vue dramatique. Mais dans le cas présent, le dramaturge en montre la totale inefficacité, comme s'il voulait marquer symboliquement une certaine forme de décadence royale.

Le beau-père d'ailleurs n'a qu'une confiance très limitée envers les capacités médicales du roi: "Kings with onely words more wounds can make / Then all their kingdome made in balme can heale" (V, 1, 91-92). Comment, pour

¹² Cf. *The Tragedy of Chabot*, II, 3, 107-110.

¹³ "one / Lost to his hopes and honour", comme le dit Allègre (V, 3, 31-32).

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

l'auteur, mieux exprimer le désenchantement de la monarchie qu'à travers ce personnage lucide et franc du beau-père de Chabot, qui ne cesse de contredire le roi? Ce dernier en est un peu agacé, qui répond: “No more, / Commend to us the Admirall, and say / The King will visite him, and bring [him] health” (V, 1, 100-102).

Le roi arrive donc chez Chabot, qui est en tenue d'intérieur¹⁴. On notera déjà le mouvement spécifique de cette scène, où le roi va de la Cour – *sa* Cour – au domicile privé d'un de ses sujets: “Sir, the King / Is comming hither”, dit le beau-père de Chabot (V, 3, 84-85). Les premières paroles du roi sont adressées à l'amirale: “Madam be comforted, Ile be his Phisitian” (V, 3, 89). Mais on le voit appeler les médecins, les vrais, dès qu'il sent Chabot faiblir: “Phisitians!” (V, 3, 162), ce qui ne manque pas d'une certaine ironie tragique, puisque l'amiral meurt à ses pieds (V, 3, 202). Cette ironie est redoublée quand, après le décès de Chabot le roi déclare: “’Tis too late to fright the ayre with words / My teares embalme him” (V, 3, 209). Des larmes d'embaumement ont finalement remplacé le baume miraculeux. Ce qui devait rendre la vie cause la mort. Chapman signifie bien que le roi a perdu ses pouvoirs thaumaturgiques.

Cela serait d'une importance relative si, dans le même temps, l'auteur ne transférait pas ces pouvoirs sur Chabot, qui se sent investi soudain d'une dimension royale et miraculeuse. À Allègre qui lui demande ce qu'il est advenu du chancelier, il répond: “Poore gentleman, when I thinke / Vpon the King, I've balme enough to cure / A thousand wounds, have I not *Allegre?*” (V, 3, 73-75). Ces paroles sont confuses: veut-il guérir le chancelier ou le roi? Toujours est-il qu'il s'approprie un des pouvoirs du roi. Il y a ici un renversement des positions qui se poursuit sous d'autres modes ailleurs.

Francis décide de révoquer la condamnation de Poyet et de donner à Chabot le pouvoir de commuer sa peine, geste qui en principe revient au souverain:

You [the judges] should have powr'd death on his treacherous head,
I revoke all your sentences, and make
Him that was wrong'd full Master of his destiny
[*To the Admiral.*] Be thou his judge. (V, 3, 145-48)

Chabot demandera un allègement de la peine (V, 3, 191-94). Voyant que l'amiral, qui lui demande une dernière faveur, est très mal en point, le roi est même prêt à partager son royaume avec lui:

Vpon condition

¹⁴ “ *Enter Admirall in his Gowne and Cap, his Wife* ” (V, 3, 1).

Gilles Bertheau et Christine Sukic

My *Chabot* will collect his scatter'd spirits,
And be himselfe agen, he shall divide
My Kingdome with me. (V, 3, 186-89)

On peut y voir une forme d'abdication symbolique qui accompagne la désacralisation du monarque vue plus haut. Enfin, le discours final de Francis, après la mort de Chabot, vient parachever ce processus:

Ile be your husband Madam, and with care
Supply your childrens father, to your father
Ile be a sonne; in what our love or power
Can serve his friends, *Chabot* shall nere be wanting (...). (V, 3, 210-13)

François promet ainsi de remplacer Chabot comme époux, comme père et comme fils. Il quitte en quelque sorte son statut royal pour devenir sujet à travers Chabot, tandis que ce dernier accède à une forme de royauté symbolique. Les derniers vers de la tragédie confirment, après éclaircissements, cette interprétation:

O *Chabot* that shall boast as many monuments
As there be hearts in France, which as they grow,
Shall with more love enshrine thee, Kings they say,
Die not, or starve succession: oh why
Should that stand firme, and Kings themselves despaire,
To finde their subject still in the next heire? (V, 3, 223-28)

Ce ne sont pas les vers les plus faciles à comprendre que Chapman ait écrits, mais il est possible de les lire comme suit.¹⁵ Jusqu'à "enshrine thee" (vers 225), la lecture est simple: Chabot aura une place de choix dans le cœur de tous les Français, dont l'amour lui sera comme une châtelle. La suite est moins facile à comprendre. G. Blakemore Evans, l'éditeur de la pièce pour Allan Holaday, fait état de trois interprétations différentes des quatre derniers vers.¹⁶ Dans la première partie de la proposition, le roi constate que "les rois, dit-on, ne meurent pas et [que] leur succession ne s'éteint pas non plus". Puis il se pose une question qu'il est difficile, au premier abord, de comprendre. Le problème réside en partie dans le sens qu'on donne à "subject" et à "heire" (vers 228). "Heire" désigne-t-il l'héritier du trône? Cela n'est pas évident. "Subject" (vers 228) quant à lui fait probablement référence à Chabot. Et de quoi les rois devraient-ils désespérer

¹⁵ Je tiens à remercier Christine Sukic pour l'aide qu'elle m'a apportée dans l'élucidation de ces vers.

¹⁶ *The Tragedy of Chabot*, éd. G. Blakemore Evans, in *The Tragedies of George Chapman*, éd. Allan Holaday, "Textual notes", p. 710.

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

(“ despaire / To finde ”, vers 227-28)?

Après réflexion, on peut livrer l’hypothèse suivante: le roi, constatant d’une part que la succession des rois est une chose acquise, se demande pourquoi – Chabot étant un sujet si exceptionnel et si populaire d’autre part – il n’en irait pas autant des sujets. Autrement dit, pourquoi les rois ne pourraient pas trouver d’héritier à leurs sujets (en l’occurrence Chabot), alors qu’ils sont assurés d’en avoir un pour eux-mêmes. C’est en substance l’interprétation que donne Allan Holaday.¹⁷

Ainsi, le roi, dont le statut est entamé, souhaite élever symboliquement un de ses sujets au même niveau que lui, en espérant lui trouver un héritier. Cette fin appelle certains commentaires. Tout d’abord, on notera que ce n’est probablement pas ce que Francis envisageait quelques scènes plus tôt (IV, 1, 175-77), puisque ce n’est pas l’amiral qui change (il ne se départit jamais de son attitude de parfaite soumission) mais le roi, qui modifie sa relation à Chabot, son sujet. Ensuite, cela marque un net retournement de situation par rapport à *Byron*, où le protagoniste rebelle veut se hisser au rang de son roi, contre lui, alors que dans *Chabot* c’est le roi qui donne à son sujet le rang symbolique qu’il devait avoir, un rang royal, celui de l’homme royal, qui préfigure ce que Chapman, à propos de Bussy, appelle l’homme absolu.¹⁸ Cet homme absolu est pour le poète la synthèse idéale de qualités physique (bravoure), morale (intégrité) et intellectuelle (connaissance), qui font toute sa noblesse intérieure (“goodness”, par opposition à “greatness”) et qui l’opposent à la fois aux médiocres machiavels des tragédies françaises (comme Poyet dans *Chabot*) et à l’absolutisme de ses monarques (comme ici Francis), qui menacent l’autonomie et l’intégrité des sujets.

Le processus à l’œuvre dans ce cinquième acte de *The Tragedy of Chabot* est donc achevé: il se termine sur la désacralisation du monarque et le renversement des positions symboliques entre roi et sujet.

¹⁷ G. Blakemore Evans termine sa note ainsi: “A third paraphrase of ll. 225-28, (...), has been suggested to me by professor Allan Holaday: ‘It is said that kings don’t die because, if they did (i.e. if the line of kings ended) the concept of succession would die. Oh why, if that stands firm (i.e. if that notion is true) should kings despair of finding the same continuity (i.e. like the succession of kings) in subjects? That is, why should I despaire of finding among my future subjects an heir of Chabot (i.e. another subject as worthy as Chabot)?’ ” (p. 710).

¹⁸ *Bussy D’Ambois*, V, 3, 33.

Gilles Bertheau et Christine Sukic

Bibliographie sélective:

Éditions de la pièce:

The Tragedie of Chabot Admirall of France: As it was presented by her Majesties servants, at the private House in Drury Lane, Written by George Chapman and James Shirly, London, Printed by Tho. Cotes, for Andrew Crooke, and William Cooke, 1939.

The Tragedie of Chabot Admirall of France...reprinted from the quarto of 1639, éd. Ezra Lehman, Series in Philology and Literature, vol. 10, Philadelphie: Publications of the University of Pennsylvania., 1910.

The Tragedie of Chabot Admirall of France, éd. G. Blakemore Evans, in *The Plays of George Chapman: The Tragedies*, éd. Allan Holaday, Cambridge: D. S. Brewer, 1987.

Sources secondaires:

Bergson, Allen, "The worldly stoicism of George Chapman's *The Revenge of Bussy D'Ambois* and *The Tragedy of Chabot, Admiral of France*", *Philological Quarterly*, 55, 1976, p. 43-64.

Tricomi, Albert H., "Langbaine's unidentified source for Chapman's *Chabot* identified", *Notes and Queries*, 23, 1976, p. 215-126.

Braunmuller, A. R., "'A greater wound': corruption and human frailty in Chapman's *Chabot, Admiral of France*", *Modern Language Review*, 70, 1975, p. 241-259.

Sasayama, Takashi, "*Chabot, Admiral of France*", *Shakespeare Studies* (Tokyo), I, 1962, p. 15-32.

Ribner, Irving, "The Meaning of Chapman's *Tragedy of Chabot*", *Modern Language Review*, LV, juillet 1960, p. 321-331.

Ferguson, A. S., "*The Tragedy of Chabot*, III, ii, 147-68", *Modern Language Review*, XXIII, janvier 1928, p. 46.

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

Solve, Norma Dobie, *Stuart Politics in Chapman's 'Tragedy of Chabot'*, Ann Arbor: University of Michigan Press, 1928.

Gilles Bertheau et Christine Sukic

ANNEXES

The Tragedy of Chabot, Admiral of France de G. Chapman

Edition utilisée: *The Tragedie of Chabot Admirall of France: As it was presented by her Majesties servants, at the private House in Drury Lane, Written by George Chapman and James Shirly*, London, Printed by Tho. Cotes, for Andrew Crooke, and William Cooke, 1639.

1. Act I, Scene 1.

Scene 1 — *Enter Asall, and Allegre.*

ASALL

Now *Phillip Chabot*, Admirall of *France*,
The great, and onely famous Favorite
To *Francis* first of that Imperiall name,
Hath found a fresh competitor in glory,
(Duke *Montmorancie*, Constable of *France*)
Who drinks as deepe as he of the streame Royall,
And may in little time convert the strength
To raise his spring, and blow the others fall.

ALLEGRE

The world would wish it so, that will not patiently
Endure the due rise of a vertuous man.

ASALL

If he be vertuous, what is the reason
That men affect him nor, why is he lost
To th' generall opinion, and become
Rather their hate than love?

ALLEGRE

I wonder you
Will question it, aske a ground or reason
Of men bred in this vile degenerate age;

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

The most men are not good, and it agrees not
 With impious natures to allow whats honest,
 Tis an offence enough to be exalted
 To regall favours, great men are not safe
 In their owne vice, where good men by the hand
 Of Kings are planted to survey their workings;
 What man was ever fixt 'ith Sphere of honour,
 And precious to his Sovereigne, whose actions,
 Nay very soule was not expos'd to every
 Common and base dissection? and not onely
 That which in Nature hath excuse, and in
 Themselves in priviledg'd by name of frailtie,
 But even Vertues are made crimes, and doom'd
 To th' fate of Treason.

ASALL

A bad age the while,
 I aske your pardon Sir, but thinkes your judgement,
 His love to Justice, and Corruptions hate
 Are true and hearty?

ALLEGRE

Iudge your selfe by this
 One argument, his hearty truth to all,
 For in the heart hath anger his wisest seate,
 And gainst unjust suites such brave anger fires him,
 That when they seeke to passe his place and power,
 Though mov'd; and urg'd by the other minion,
 Or by his greatest friends, and even the King
 Leade them to his allowance with his hand,
 First given in Bill, assign'd, even then his spirit,
 (In nature calme as any Summers evening)
 Puts up his Whole powers like a Winters sea,
 His bloud boyles over, and his heart even cracks
 At the injustice, and he teares the Bill,
 And would doe, were he for't to be torne in peeces.

ASALL

Tis brave I sweare.

Gilles Bertheau et Christine Sukic

ALLEGRE

Nay it is worthy your wonder
That I must tell you further, theres no Needle
In a Sunne Diall plac'd upon his steele
In such a tender posture, that doth tremble
The timely Diall being held amisse,
And will shake ever, till you hold it right
More tender than himsefe in any thing
That he concludes in Iustice for the State:
For as a fever held him, hee will shake
When he is signing any things of weight,
Least humane frailty should misguide his justice.

ASALL

You have declar'd him a most noble Iusticer.

ALLEGRE

He truely weighes and feeles Sir, what a charge
The subjects livings are (being even their lives
Laid on the hand of power,) which abus'd
Though seene, blood flow not from the justice seate,
Tis in true sence as grievous, and horrid.

ASALL

It argues nothing lesse, but since your Lord
Is diversly reported for his parts,
Whats your true censure of his generall worth,
Vertue and Iudgement.

ALLEGRE

As of a Picture wrought to opticke reason,
That to all passers by, seemes as they move
Now woman, now a Monster, now a Divell,
And till you stand, and in a right line view it,
You cannot well judge what the maine forme is,
So men that view him but in vulgar passes
Casting but laterall, or partiall glances,
At what he is, suppose him weake, unjust,

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

Bloody, and monstrous, but stand free and fast,
 And judge him by no more than what you know
 Ingenuously, and by the right laid line
 Of truth, he truly, will all stiles deserve
 Of wise, just, good, a man both soule and nerve.

ASALL

Sir, I must joyne in just beleefe with you,
 But whats his rivall the Lord high Constable?

ALLEGRE

As just, and well inclin'd when hee's himselfe,
 (Not wrought on with the counsells, and opinions
 Of other men) and the maine difference is,
 The Admirall is not flexible nor wonne
 To move one scruple, when he comprehends
 The honest tract and justnesse of a cause,
 The Constable explores not so sincerely
 The course hee runnes, but takes the minde of others
 (By name Iudiciall) for what his owne
 Iudgement, and knowledge should conclude.

ASALL

A fault

In my apprehension, anothers knowledge
 Applied to my instruction, cannot equall
 My owne soules knowledge, how to informe Acts;
 The Sunnes rich radiance shot through waves most faire,
 Is but a shaddow to his beames ith' ayre,
 His beames that in the ayre we so admire,
 Is but a darkenesse to his flame in fire,
 In fire his fervour but as vapour flies
 To what his owne pure bosome rarifies:
 And the Almighty wisdom, having given
 Each man within himselfe an apter light
 To guide his acts, than any light without him
 (Creating nothing not in all things equall)
 It seemes a fault in any that depend
 On others knowledge, and exile their owne.

Gilles Bertheau et Christine Sukic

ALLEGRE

Tis nobly argued, and exemplified,
But now I heare my Lord, and his young rivall
Are to be reconcil'd, and then one light
May serve to guide them both.

ASALL

I wish it may, the King being made first mover
To forme their reconcilement, and enflame it
With all the sweetnesse of his praise and honour.

ALLEGRE

See, tis dispatch'd I hope, the King doth grace it.

2. Act V, Scene 3.

Scene 3 — *Enter Admirall in his Gowne and Cap, his Wife.*

ADMIRAL

Allegre I am glad he hath so much strength,
I prethee let me see him.

WIFE

It will but
Enlarge a passion — my Lord hee'le come
Another time and tender you his service.

ADMIRAL

Nay then —

WIFE

Although I like it not, I must obey.

Exit.

Enter Allegre supported.

ADMIRAL

Welcome my injur'd servant, what a misery

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

Ha they made on thee?

ALLEGRE

Though some change appeare

Vpon my body, whose severe affliction
Hath brought it thus to be sustained by others,
My hurt is still the fame in faith to you,
Not broken with their rage.

ADMIRAL

Alas poore man!

Were all my joyes essentiall, and so mighty
As the affected world beleeves I taste,
This object were enough to unsweeten all,
Though in thy absence I had suffering,
And felt within me a strong sympathy,
While for my sake their cruelty did vexe,
And fright thy nerves with horroure of thy sence,
Yet in this spectacle I apprehend
More grieffe than all my imagination
Could let before into me; didst not curse me
Vpon the torture?

ALLEGRE

Good my Lord, let not

The thought of what I suffer'd dwell upon
Your memory, they could not punish more
Then what my duty did oblige to beare
For you and Iustice, but theres some thing in
Your lookes, presents more feare than all the mallice
Of my tormentors could affect my soule with,
That palenesse, and the other formes you weare,
Would well become a guilty Admirall, and one
Lost to his hopes and honour, not the man
Vpon whose life the fury of unjustice
Arm'd with fierce lightning, and the power of thunder,
Can make no breach, I was not rack'd till now,
Theres more death in that falling eye, than all
Rage ever yet brought forth, what accident sir can blast,

Gilles Bertheau et Christine Sukic

Can be so blacke and fatall to distract
 The calme? the triumph that should sit upon
 Your noble brow, misfortune could have no
 Time to conspire with fate, since you were rescued
 By the great arme of providence, nor can
 Those garlands that now grow about your forehead
 With all the poyson of the world be blasted.

ADMIRAL

Allegre, thou dost beare thy wounds upon thee,
 In wide and spacious characters, but in
 The volumne of my sadnesse thou dost want
 An eye to reade an open force, hath torne
 Thy manly sinewes which sometime may cure
 The engine is not seene that wounds thy Master,
 Past all the remedy of art or time,
 The flatteries of Court, of fame or honours,
 Thus in the Sommer a tall flourishing tree,
 Transplanted by strong hand, with all her leaves
 And blooming pride upon her makes a shew
 Of Spring, tempting the eye with wanton blossome,
 But not the Sunne with all her amorous smiles,
 The dewes of mornings, or the teares of night,
 Can roote her fibers in the earth agen,
 Or make her bosome kinde, to growth and bearing,
 But the tree withers, and those very beames
 That once were naturall warmth to her soft verdure
 Dry up her sap and shoote a feaver through
 The barke and rinde, till she becomes a burthen
 To that which gave her life: so *Chabot, Chabot, Chabot*.

ALLEGRE

Wonder in apprehension, I must
 Suspect your health indeede.

ADMIRAL

No no, thou shanot
 Be troubled, I but stirr'd thee with a morrall,
 Thats empty containes nothing, I am well,

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

See I can walke poore man, thou hast not strength yet.

ALLEGRE

What accident is ground of this distraction?

Enter Admirall.

ADMIRAL

Thou hast not heard yet whats become oth' Chancellor?

ALLEGRE

Not yet my Lord.

ADMIRAL

Poore gentleman, when I thinke
 Vpon the King, I've balme enough to cure
 A thousand wounds, have I not *Allegre*?
 Was ever bountious mercy read in story,
 Like his upon my life, condemn'd for sacrifice
 By Law, and snatch'd out of the flame unlooked for,
 And unpetitioned? but his justice then
 That wod not spare whom his owne love made great,
 But give me up to the most cruell test
 Of Iudges, for some boldnesse in defence
 Of my owne merits, and my honest faith to him
 Was rare, past example.

Enter Father.

FATHER

Sir, the King
 Is comming hither.

ALLEGRE

It will
 Become my duty sir to leave you now.

ADMIRAL

Stay by all meanes *Allegre*, 'tshall concerne you,

Gilles Bertheau et Christine Sukic

I'me infinitely honor'd in his presence.

Enter King, Queene, Constable, and Wife.

KING

Madam be comforted, Ile be his Phisitian.

WIFE

Pray heaven you may.

KING

No ceremoniall knees,
 Give me thy heart, my deare, my honest *Chabot*,
 And yet in vaine I chalenge that tis here
 Already in my owne, and shall be cherish'd
 With care of my best life, violence
 Shall ravish it from my possession,
 Not those distempers that infirme my blood
 And spirits shall betray it to a feare,
 When time and nature joyne to dispossesse
 My body of a cold and languishing breath,
 No stroake in all my arteries, but silence
 In every faculty, yet dissect me then,
 And in my heart, the world shall read thee living,
 And by the vertue of thy name write there,
 That part of me shall never putrifie,
 When I am lost in all my other dust.

ADMIRAL

You too much honour your poore servant sir,
 My heart dispares so rich a monument;
 But when it dies —

KING

I wonot heare a sound
 Of any thing that trenched upon death,
 He speakes the funerall of my crowne that prophesies
 So unkinde a fate, wee live and die together,
 And by that duty which hath taught you hitherto,

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

All loyall and just services I charge thee,
 Preserve thy heart for me and thy reward,
 Which now shall crowne thy merits.

ADMIRAL

I have found

A glorious harvest in your favour sir,
 And by this overflow of royall grace,
 All my deserts are shadowes and flie from mee,
 I have not in the wealth of my desires,
 Enough to pay you now, yet you encourage me
 To make one suite.

KING

So soone as nam'd possesse it.

ADMIRAL

You would be pleas'd take notice of this Gentleman,
 A Secretary of mine.

CONSTABLE

Mounsieur *Allegre*,

He that was rack'd sir for your Admirall.

ADMIRAL

His limbs want strength to tender their full duty,
 An honest man that suffers for my sake.

KING

He shall be deare to us, for what has past sir
 By the injustice of our Chancellors power,
 Weele study to recompence, ith' meane time that office
 You exercis'd for *Chabot* we translate
 To our selfe, you shall be our Secretary.

ALLEGRE

This is

An honour above my weake desert, and shall
 Oblige the service of my life to satisfie it.

Gilles Bertheau et Christine Sukic

ADMIRAL

You are gracious, and in this act have put
All our complaints to silence, you *Allegre*,

Enter Treasurer, Secretary.

Cherish your health, and feeble limbs which cannot
Without much prejudice be thus employ'd;
All my best wishes with thee.

ALLEGRE

All my prayers
Are duties to your Lordship —

Exit.

KING

Tis too little,
Can forfeit of his place, wealth, and a lasting
Imprisonment purge his offences to
Our honest Admirall, had our person beene
Exempted from his mallice, he did persecute
The life of *Chabot* with an equall wrath,
You should have powr'd death on his treacherous head,
I revoke all your sentences, and make
Him that was wrong'd full Master of his destiny,
Be thou his judge.

ADMIRAL

O farre be such injustice,
I know his doome is heavie, and I begge
Where mercy may be let into his sentence
For my sake you would soften it, I have
Glory enough to be set right in yours,
And my deare countries thought, and by an act
With such apparent notice to the world.

KING

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

Expresse it in some joy then.

ADMIRAL

I will strive
To shew that pious gratitude to you but —

KING

But what ?

ADMIRAL

My frame hath lately sir beene tane a peeces,
And but now put together, the least force
Of mirth will shake and unjoynt all my reason,
Your patience royall sir.

KING

Ile have no patience,
If thou forget the courage of a man.

ADMIRAL

My strength would flatter me.

KING

Phisitians,
Now I begin to feare his apprehension,
Why how is *Chabots* spirit falne?

QUEEN

Twere best
He were convei'd to his bed.

WIFE

How soone turn'd widdow.

ADMIRAL

Who would not wish to live to serve your goodnes.
Stand from me, you betray me with your feares,
The plummets may fall off that hang upon
My heart, they were but thoughts at first, or if

Gilles Bertheau et Christine Sukic

They weigh me downe to death, let not my eyes
Close with another object then the King,
Let him be last I looke on.

KING

I would not have him lost for my whole Kingdome.

CONSTABLE

He may recover sir.

KING

I see it fall,
For Iustice being the proppe of every Kingdome
And mine broke, violating him that was
The knot and contract of it all in him,
It already falling in my eare,
Pompey could heare it thunder, when the Senate
And Capitoll were deafe, so heavens loud chiding,
Ile have another sentence for my Chancellor,
Vnlesse my *Chabot* live,
In a Prince
What a swift executioner is a frowne,
Especially of great and noble soules;
How is it with my *Philip*?

ADMIRAL

I must begge

One other boone.

KING

Vpon condition
My *Chabot* will collect his scatter'd spirits,
And be himselfe agen, he shall divide
My Kingdome with me.

FATHER

Sweete King.

ADMIRAL

“ *Lecture de The Tragedy of Chabot de Chapman* ”

I observe

A fierce and killing wrath engendred in you;
 For my sake, as you wish me strength to serve you,
 Forgive your Chancellor, let not the story
 Of *Philip Chabot* read hereafter draw
 A teare from any family, I beseech
 Your royall mercy on his life, and free
 Remission of all seasure upon his state,
 I have no comfort else.

KING

Endeavour

But thy owne health, and pronounce generall pardon
 To all through *France*.

ADMIRAL

Sir I must kneele to thanke you,
 It is not seal'd else, your blest hand live happy,
 May all you trust have no lesse faith then *Chabot*,
 Oh.

WIFE

His heart is broken.

FATHER

And kneeling sir,

As his ambition were in death to shew
 The truth of his obedience.

CONSTABLE

I feard this issue.

TREASURER

Hees past hope.

KING

He has a victory in death, this world
 Deserv'd him not, how soone he was translated
 To glorious eternitie, tis too late

Gilles Bertheau et Christine Sukic

To fright the ayre with words, my teares embalme him.

WIFE

What can become of me?

KING

Ile be your husband Madam, and with care
 Supply your childrens father, to your father
 Ile be a sonne, in what our love or power
 Can serve his friends, *Chabot* shall nere be wanting,
 The greatest losse is mine, past scale or recompence,
 We will proceede no further gainst the Chancellor,
 To the charitie of our Admirall he owes
 His life which ever banish'd to a prison,
 Shall not beget in us, or in the subject
 New feares of his injustice, for his fortunes
 Great and acquir'd corruptly, tis our will
 They make just restitution for all wrongs
 That shall within a yeare be prov'd against him;
 O *Chabot* that shall boast as many monuments
 As there be hearts in *France*, which as they grow,
 Shall with more love enshrine thee, Kings they say,
 Die not, or starve succession, oh why
 Should that stand firme, and Kings themselves despaire,
 To finde their subject still in the next heire.

Exeunt.

FINIS.